



CC de l'Alta Rocca (Siren : 242000495)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Levie
Arrondissement	Sartène
Département	Corse-du-Sud
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2000
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Pierre MARCELLESI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20170 LEVIE
Téléphone	04 95 78 00 58
Fax	04 95 78 44 77
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 621
-----------------------------	-------

Densité moyenne 12,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2A	Altagène (212000111)	48
2A	Aullène (212000244)	188
2A	Carbini (212000616)	102
2A	Cargiaca (212000665)	54
2A	Conca (212000921)	1 137
2A	Levie (212001424)	724
2A	Loreto-di-Tallano (212001465)	52
2A	Mela (212001580)	30
2A	Olmiccia (212001911)	126
2A	Quenza (212002547)	192
2A	Sainte-Lucie-de-Tallano (212003081)	454
2A	San-Gavino-di-Carbini (212003008)	1 126
2A	Sari-Solenzara (212002695)	1 387
2A	Serra-di-Scopamène (212002786)	97
2A	Sorbollano (212002851)	78
2A	Zérubia (212003578)	40
2A	Zonza (212003628)	2 732
2A	Zoza (212003636)	54

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur <i>L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur d'aménagement rural. La communauté pourra mettre en place des plans d'aménagement d'ensemble afin de réaliser des équipements d'intérêt communautaire. L'élaboration d'un schéma directeur archéologique, et en fonction de celui-ci, la mise en place d'actions de prospection, de préservation, de mise en valeur, de gestion et de promotion des sites archéologiques du territoire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>L'acquisition de biens fonciers et immobiliers ayant pour objet de mettre en œuvre les compétences de la Communauté de Communes.</i>
- Transport scolaire <i>Le transport des élèves relevant du primaire pendant le temps scolaire et/ou extra-scolaire pour des activités ou voyages (voyages effectués en Corse en temps scolaire).</i>
- Etudes et programmation <i>La réflexion sur l'élaboration d'une charte paysagère d'intérêt communautaire en zone de montagne. La participation à des études ou l'élaboration d'études ayant pour objet l'aménagement du territoire. La réalisation des aménagements prescrits par les études s'ils sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les aménagements qui intéressent au moins 2 communes. La participation ou la réalisation d'étude concourant à l'aménagement du territoire et la réalisation d'actions définies dans ce cadre. La réalisation d'étude ou d'inventaire, la restauration et ou la sauvegarde du petit patrimoine vernaculaire ou usuel bâti. (les fours à pain, les fontaines, les lavoirs, et leurs abords, la mise en place d'aménagement spécifique tel que les éclairages de bâti ou sites patrimoniaux).</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>La mise en place d'une politique d'aide aux logements locatifs ou primo accédant</i>
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Politique du logement et du cadre de vie - Voirie - Assistance technique et ou financière aux associations ou organismes, sportifs ou culturels répondant à au moins 2 des critères suivants : dont l'action tend à réduire la précarité, pour le développement d'activités ou de manifestations culturelles, sportives, sociales, touristiques reconnues d'intérêt communautaire (Susceptibles d'intéresser et de drainer ensemble de la population du territoire) dont l'ampleur contribue à la valorisation identitaire ou à la promotion du territoire - Développement d'un dispositif d'assistance technique et administrative aux communes membres : Assistance juridique patrimoine (biens sans maître) Mise à disposition et gestion d'une banque de matériels communautaires (y compris matériel roulant) Acquisition et mise à disposition de matériel favorisant l'animation du territoire. Services d'aides aux communes (informatique ? maintenance, développement et acquisition groupée, assistance marchés publics, service technique?.)</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

2B	SM pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	335 995
2A	SM du Parc naturel régional de Corse (252000047)	SM ouvert	58 559

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)